

Pour diffusion immédiate

## **INTERDICTION D'ARROSER POUR LES SECTEURS LÉVIS, SAINT-DAVID, PINTENDRE ET LAUZON**

---

**Lévis, le 26 juin 2003.**- Une interdiction d'arroser a été décrétée hier pour les résidents des secteurs Lévis, Saint-David et Pintendre. La situation s'étant aggravée au cours des dernières heures, cette interdiction s'étend aujourd'hui au secteur Lauzon de sorte qu'elle concerne désormais toutes les parties desservies par l'aqueduc du territoire de l'arrondissement Desjardins.

Par ailleurs, la Ville tient à rappeler aux résidents des autres secteurs de Lévis qu'il est impérieux de respecter le règlement d'arrosage en vigueur afin d'éviter une baisse des réservoirs.

Un nouvel avis sera diffusé dès que la situation sera revenue à la normale dans les secteurs Lévis, Saint-David, Pintendre et Lauzon.

-30-

Source : André Roy  
Direction des communications  
Tél. : 834-6607